

La libération... et après ? Témoignage et réintégration sociale des anciennes déportées

CHIARA NANNICINI STREITBERGER

Abstract L'article se concentre de manière spécifique sur les femmes rescapées de camps de concentration nazis et, plus particulièrement, sur les problèmes et les obstacles rencontrés au retour, pendant le processus de réintégration dans la société civile. Il se base sur quelques témoignages écrits, de haute valeur littéraire, délivrés dans les domaines linguistiques italien et français par les survivantes des camps Liana Millu, Lidia Beccaria Rolfi, Piera Sonnino, Edith Bruck, Frida Misul, Elvia Bergamasco, ainsi que Charlotte Delbo, Simone Veil, Marceline Loridan-Ivens. L'analyse comparée de ces textes et, plus spécifiquement, des parties consacrées à la période du retour, montre bien que les femmes ont dû affronter et surmonter des difficultés similaires : hormis les séquelles psychologiques et physiques dues aux traumatismes et la difficulté de réinsertion sociale et professionnelles communes à tous les rescapés, les femmes ont été confrontées à des formes encore plus subtiles d'ostracisme et d'incompréhension que leurs camarades hommes. Leurs témoignages font notamment état de préjugés sur leur moralité, d'insultes arbitraires et misogynes, d'une curiosité morbide sur la question de la violence sexuelle, d'un refus de comprendre les autres formes de traumatisme, des difficultés bureaucratiques concernant les pensions d'état et la reconnaissance de leur statut politique et social.

This paper focuses on women survivors of Nazi concentration camps and, more specifically, on the problems and obstacles encountered during the process of reintegration into civil society. It takes into account several written testimonies, of high literary value, delivered in Italian and in French by camp survivors Liana Millu, Lidia Beccaria Rolfi, Piera Sonnino, Edith Bruck, Frida Misul, Elvia Bergamasco, as well as Charlotte Delbo, Simone Veil, Marceline Loridan-Ivens. A comparative analysis of these texts, particularly of the sections devoted to the return to "normal life", clearly shows that the women had to face and overcome similar difficulties: apart from the psychological and physical after-effects of the traumas and the obstacles of social and professional reintegration – common to all survivors – the women faced even more subtle forms of ostracism and incomprehension than their male comrades. For example, their testimonies reveal moral prejudice, arbitrary and misogynistic insults, morbid curiosity about possible sexual violence, a refusal to understand

other forms of trauma, even bureaucratic difficulties regarding state pensions and recognition of their political and social status.

Qu'il nous ait fallu une volonté surhumaine pour tenir et revenir, cela tout le monde le comprend. Mais la volonté qu'il nous a fallu au retour pour revivre, personne n'en a idée.

Poupette, in Charlotte Delbo, *Mesure de nos jours*

La déportation féminine dans les camps nazis de la Seconde Guerre mondiale, documentée par de nombreux témoignages de grande qualité, a été remarquée et étudiée de manière spécifique (Padoan, 2004 ; Cziborra, 2010 ; Helm, 2015). Les femmes déportées, revenant des camps d'extermination (pour les unes) et de concentration (pour les autres) ont raconté leurs expériences à leur manière et différemment des témoins-hommes : il existe par conséquent une véritable littérature de déportation au féminin.

Primo Levi fut le premier à affirmer que la souffrance des femmes dans les camps a été grande et même supérieure à celle des hommes :

Pour bien des raisons, la condition des femmes était pire que celle des hommes, et cela pour des raisons multiples : une moindre résistance physique pour des travaux plus pénibles et humiliants que ceux affectés aux hommes ; le tourment des sentiments familiaux (Levi, 1993, p. 7).

Et, en décrivant de manière plus spécifique le camp de Birkenau, Levi continue :

La présence obsédante des fours crématoires dont les cheminées, situées au milieu du camp des femmes – impossibles à éluder, ou à nier –, corrompaient de leur fumée impie les jours et les nuits, les moments de trêve ou d'illusion, les rêves et les timides espoirs (Levi, 1993, p. 7).

L'assertion de Levi a été reprise par nombre de critiques et il est aujourd'hui reconnu que la souffrance psycho-physique des femmes est tout à fait particulière. Les rescapées des camps qui livrent leurs récits témoignent des faits que les hommes n'ont pu voir : le contact direct avec le massacre des enfants, les accouchements difficiles voire interdits (selon le camp), l'inquiétude maternelle à l'égard des enfants déportés ou cachés, les sévices physiques qui leur étaient réservés (tristement célèbres, les crimes perpétrés par Mengele sur les femmes cobayes). Même après le retour des camps, leur récit se différencie encore de celui des hommes,

pour différentes raisons, que nous allons évoquer ici et qui caractérisent clairement les témoignages pris en considération. Il ne faut donc pas entendre comme « témoignage du retour » le premier retour, à savoir le trajet qui ramène à la maison des êtres affaiblis, traumatisés et anéantis – périple parfois tortueux mais imprégné du moins d'espoir et de lumière – mais plutôt le *deuxième retour*, qui s'étale sur une période plus longue, en une réinsertion sociale, professionnelle et humaine difficile dans la société de l'Après-guerre.

Cet article puise du riche réservoir des témoignages français et italiens, qui fourniront tour à tour de la matière à une réflexion générale, dont certains sont bien connus, d'autres moins. Il sera ainsi inévitable de passer d'un contexte à l'autre et d'un témoin à l'autre, sans toujours expliquer les différences ni détailler le parcours biographique de chaque autrice.

Dans la première production de témoignages écrits, aussi bien d'hommes que de femmes, il est assez fréquent que le témoin termine son récit au moment de la libération du camp, ou juste après le rapatriement. Dans la plupart des cas, la déportation finie, le témoignage s'arrête. Si l'autrice donne un aperçu de la vie postérieure, c'est pour résumer brièvement les conditions de santé misérables, la longue convalescence et les séquelles psychologiques et physiques indélébiles – informations essentielles, bien sûr, mais encore liées à l'expérience concentrationnaire. Les premiers et les premières à écrire, dans les années 1940 et 1950, n'ont pas encore vécu la période concernée, ce qui justifie la rareté du témoignage du retour, mais on en constate encore l'absence dans des textes publiés dans les décennies successives : le témoin ne se donne pas toujours la peine de raconter les soucis rencontrés au retour, en les considérant sans doute moins dignes d'attention, moins graves, plus banals. Ils relèvent plutôt de la vie quotidienne que du cataclysme humain vécu dans cet « ailleurs inimaginable », pour utiliser les termes de Charlotte Delbo repris dans l'épigraphe de Lidia Beccaria Rolfi : « Qu'on revienne de guerre ou d'ailleurs quand c'est un ailleurs aux autres inimaginable, c'est difficile de revenir » (Beccaria Rolfi, 1996, p. 1). Pour la plupart des témoignages, le récit se termine justement là où commence le retour : Misul, Bergamasco, Sonnino, Buber-Neumann (Bergamasco, 2005, pp. 119–120 ; Sonnino, 2006, p. 98 ; Buber-Neumann, 1988, pp. 321–322).

La démarche change radicalement dans les témoignages plus récents, le témoin s'arrêtant plus longtemps sur les années qui ont suivi le retour, soit parce que le livre est conçu comme une autobiographie et prend donc

en compte toute la vie (c'est le cas de Simone Veil), soit parce qu'il se concentre sur les obstacles et les problèmes rencontrés au retour dans la société civile. Il en est ainsi, notamment, pour la déportée italienne Lidia Beccaria Rolfi, que nous aurons l'occasion de citer à plusieurs reprises, puisqu'elle relate les événements biographiques à partir de la libération – sans presque mentionner les années d'internement (ce qui est bien rare), comme le sous-titre de son témoignage, *Un retour dramatique à la vie*, l'indique bien. Malgré les différences d'approche et de contenu, un autre livre qui privilégie la période du retour plutôt que celle d'emprisonnement est *Mesure de nos jours*, dernier tome de la trilogie de Charlotte Delbo. Après avoir décrit de manière très intense et poétique la souffrance féminine de la déportation, Delbo met littéralement en scène, dans ce dernier livre, les témoignages du retour, au pluriel. Le livre se présente comme un recueil de témoignages directs livrés par les camarades de déportation, sans doute retranscrits et élaborés par l'autrice sous forme narrative.

Il sera donc ici question des obstacles, des problèmes et des soucis que la femme rencontre, revenant des camps, dans une société qui est censée l'accueillir, la consoler, la réconcilier avec l'humanité mais qui, au lieu de cela, la rejette. Les problèmes qui, dans les tout premiers témoignages, paraissaient anodins et secondaires face à l'expérience concentrationnaire, s'insinuent petit à petit dans l'écriture testimoniale, s'élargissent et s'imposent, finalement, au point qu'il est impossible de les ignorer. Ces familles, ces employeurs, ces bureaucrates, ces gens de la rue et même ces journalistes qui ont rendu la vie des rescapées difficile, pénible, embarrassante, et qui se sont *sauvés* jusqu'à présent car ils ne commettaient aucun « crime » (à la différence des bourreaux précédents), apparaissent à la lumière du jour dans les récits, caractérisés par l'égoïsme, la méfiance, le dogmatisme et la frayeur qu'ils suscitent. Nous allons relire les témoignages dans ce sens, en suivant plusieurs critères et parties : l'incompréhension constatée au retour face à l'ostracisme dont les rescapées sont victimes ; les interrogations récurrentes et obsédantes sur le viol, la violence sexuelle étant le sujet que la curiosité morbide des gens essaie de dénicher dans les témoignages de ces femmes ; pour finir, les démarches bureaucratiques absurdes et pénibles qu'elles endurent, souvent inutilement, afin d'obtenir une reconnaissance administrative, légale, officielle.

1. Incompréhension et ostracisme

Au retour des camps, tous les revenants sont confrontés à des problèmes identiques. Le premier, le plus urgent, étant leur état psychophysique. Même après une longue période de convalescence, les troubles se manifestent dès la reprise de la vie « normale », en commençant par les difficultés alimentaires, comme la nausée ressentie à l'odeur de la viande grillée (Beccaria Rolfi), la faim insatiable et obsédante, les mutations corporelles de la maigreur au gonflement, le retour des règles souvent douloureux (Beccaria Rolfi, 1996, p. 75), les cheveux qui repoussent mal, sans oublier les troubles du sommeil (la nécessité de dormir par terre et non sur le matelas, attestée par Bruck et Veil), les cauchemars, l'insomnie (Delbo, 1970–1971, p. 23). « Quand je ne dors pas, je suis là » écrit Bergamasco, ancienne de Birkenau (Bergamasco, 2005, p. 120), tandis que Beccaria Rolfi cohabite avec des « fantômes » nocturnes qui la traquent (Beccaria Rolfi, 1996, pp. 183–184). Ce sont des problèmes qui empêchent une réintégration sociale sereine, qui provoquent un malaise profond et un sentiment amer de la différence, d'autant plus qu'ils ne sont pas toujours compris et acceptés par la famille et par l'entourage :

Le souvenir de cette rencontre [avec une camarade dans le *Waschraum*] me fit repenser à mes furoncles, j'étais curieuse de voir mon dos et de constater dans quel état il serait. Je me souvins qu'il y avait un miroir dans ma chambre et je dis que je voulais monter pour me laver et me changer. Maman versa l'eau chaude de la poêle dans un seau, en mâchouillant quelque chose, j'entendis juste son commentaire : « Quel endroit, toutes ensemble aux toilettes... ». Dans la chambre, j'enlevai ma chemise et maman, qui m'avait suivie, renchérit la dose : « Quoi ? Même pas de chemisette, tu aurais pu attraper une pneumonie ! ». J'évitai à tout prix de lui montrer le dos, je la priai de me laisser seule, ne voulant pas qu'elle aperçût que j'étais sans culottes : je n'en avais plus depuis deux jours, après l'accident de la diarrhée (Beccaria Rolfi, 1996, p. 114, ma traduction).

La rencontre avec la mère, « une femme à l'ancienne », comme Beccaria Rolfi écrit plus bas, engendre une situation paradoxale, qui se rapproche de l'expérience similaire racontée par Loridan-Ivens (Loridan-Ivens, 2015, pp. 31–46). En effet, ces petits détails anodins, comme la promiscuité aux toilettes et l'absence de chemisette, semblent jouer un rôle essentiel aux yeux de cette femme. Sans doute, préfère-t-elle ne pas connaître le reste, qu'elle ne parviendrait même pas à imaginer, car sa manière de s'attacher à ces repères quotidiens, très rassurante, l'empêche

d'éprouver de l'empathie pour sa fille. Cette dernière, seule, cache à sa mère ses furoncles et sa douleur, la première fois et les autres qui suivront.

Des problèmes physiques aux séquelles psychologiques dues au traumatisme, le passage est bref, et il est parfois impossible de distinguer les uns des autres. Ainsi, les rescapées portent sur leur corps les marques de leur souffrance, les cicatrices des anciennes blessures ou les traces de pathologies bien visibles : les côtes cassées d'Edith Bruck, suite aux coups des kapos, les problèmes dermatologiques d'Elvia Bergamasco, provoqués par les expériences délirantes de Mengele, les dents cassées de Frida Misul, dont la réparation s'avère très coûteuse. Comment évoquer ces cicatrices, ces malformations, ces traces douloureuses sans forcément les lier aux souvenirs de la situation où elles ont été infligées ? La douleur ravive le souvenir du traumatisme, la souffrance physique suscite le chagrin et le désespoir.

Du point de vue psychologique, les femmes découvrent, à l'instar des hommes, l'indifférence et la méfiance des gens face à leur vécu, mêlées – pire encore – à une incrédulité cynique qui se transforme en mépris. La découverte est toujours accompagnée par un étonnement presque naïf, car le revenant meurtri, en quête de compréhension et de solidarité, se heurte à la méchanceté impitoyable des gens. Les femmes témoins de notre corpus en font état :

Pendant longtemps [les déportés] ont dérangé. Beaucoup de nos compatriotes voulaient à tout prix oublier ce à quoi nous ne pouvions nous arracher ; ce qui, en nous, est gravé à vie. Nous souhaitions parler, et on ne voulait pas écouter. (Veil, 2007, p. 85)

Je constatais, dans les rares conversations auxquelles je participais, que les gens préféraient ne pas trop savoir ce que nous avions vécu. [...] Ce que j'ai senti dès notre retour, à Milou et à moi : personne ne s'intéressait à ce que nous avions vécu. En revanche, Denise, rentrée un peu avant nous avec l'auréole de la Résistance, était invitée à faire des conférences. (Veil, 2007, p. 92)

Un peu plus bas, Simone Veil rappelle la différence entre les survivantes de la Shoah et les déportées politiques, ces dernières profitant de ce qu'elle définit comme une « auréole » héroïque, la société leur octroyant dès lors le droit de témoigner – comme sa sœur Denise – tandis que les anciennes déportées juives de France ravivent des sentiments de culpabilité que les gens préfèrent oublier.

Or, la situation est légèrement différente en Italie, nous semble-t-il. Cela tient sans doute à la tradition de la société patriarcale, ou au nombre plus réduit de femmes engagées dans la politique. Quoiqu'il en soit, force est de constater que les femmes résistantes n'ont pas été reconnues au même titre que les hommes, en Italie. Dans l'après-guerre, elles ont dû lutter pour être acceptées. Beccaria Rolfi, ancienne résistante antifasciste, raconte la méfiance exprimée par ses compagnons de lutte qui, à son retour, la croyaient morte et ne connaissaient même pas l'existence du camp féminin de Ravensbrück, au point de douter presque de ses dires : « Un camp comme Mauthausen ? Nous avons des partisans qui en sont sortis, de Mauthausen. Était-ce un camp comme celui-là ? – Je ne sais pas, je n'ai pas été à Mauthausen. J'étais à Ravensbrück, un camp de femmes, de déportées, en provenance de tous les pays d'Europe » (Beccaria Rolfi, 1996, p. 125, ma traduction).

Tout cela crée un sentiment de malaise. Appelée à prendre part à des conversations mondaines ou à des moments de réunion collective, la rescapée des camps, convalescente d'un traumatisme déchirant, existentiel, impossible à contourner, ne parvient plus à se conformer aux consignes et aux règles de la bonne conduite. Souvent encore jeune, de seize, dix-huit, vingt ans, elle doit se soumettre à une autorité familiale d'emprunt, lorsque ses parents ont péri (c'est le cas d'Edith Bruck et de Simone Veil), ou renouer les contacts avec les vrais parents, qui ne la comprennent pas pour autant (chez Loridan-Ivens). Non seulement elle n'y trouve ni la compréhension attendue, ni la moindre compassion face aux souffrances endurées, mais en plus elle est traitée tantôt comme une gamine désobéissante et capricieuse, tantôt comme une femme perdue, corrompue, débauchée, ce qui est profondément contradictoire. Revenue d'Auschwitz à seize ans, Edith Bruck raconte comment sa sœur aînée la considère comme une femme « dévergondée », « qui a gâché sa réputation ». Lors d'une dispute, elle la traite de « pute » et son attitude méprisante se résume dans la phrase : « ta sœur et toi, en revenant d'Allemagne, vous m'avez ôté dix ans de vie » (Bruck, 1998, pp. 61–62). On voit bien ici comment Leila, la belle femme élégante et bourgeoise, à qui la déportation a été épargnée, perçoit le retour des deux petites sœurs déportées comme un dérangement de son bonheur conjugal, une gêne désagréable dans sa douce vie quotidienne d'épouse et de mère. Elle, qui leur interdit de parler d'Auschwitz et qui fait comme si de rien n'était, me semble bien représenter l'indifférence et le mépris de toute la société. Le refus d'écouter et d'aider se transforme, dans un procès alchimique

assez étonnant non dépourvu d'une bonne dose de culpabilité, en mépris et en dégoût.

Il y a d'autres aspects importants qui concernent la réintégration sociale des anciennes déportées. Ces jeunes filles catapultées à l'arrière, dans le monde des « gens comme il faut », se retrouvent laides et mal habillées, et encore plus blessées dans leur féminité meurtrie. Si cette souffrance est moins grave que d'autres, on en conviendra, il faut également la rappeler car elle se manifeste souvent, dans l'amertume dont les premiers mois de témoignage sont imprégnés. Bruck, par exemple, se plaint des vêtements usés et trop petits que sa sœur lui a passés, et rêve vainement d'une nouvelle robe, de nouvelles bottines, elle qui chausse de vieilles sandales dans l'hiver de Budapest. La misère justifie en partie sa tenue, d'accord, mais sa sœur est bien habillée, élégante et chaudement équipée contre le froid. Simone Veil évoque une situation analogue en Suisse, à Lausanne, où l'aspect extérieur joue un rôle important. Une association protestante de femmes a invité les jeunes déportées que de bonnes mères entendent soigner par la prière, afin de restaurer leur moralité chancelante tandis qu'elles comptent leur offrir, dans un élan de générosité, les robes d'occasion de leurs filles. Le jour où une jeune Française veut entrer dans une boutique pour s'acheter un sac à main, l'une des dames ne peut dissimuler son étonnement (Veil, 2007, p. 96). De même, lorsque le petit groupe de filles sort le soir pour aller danser, il trouve la porte verrouillée en rentrant (Veil, 2007, p. 95). Même lorsqu'on veut les aider, tout se passe comme si ces jeunes filles n'avaient plus le droit de vivre normalement : chaque acte de féminité ou tout simplement de jeunesse (aller au cinéma, danser, faire des emplettes) est jugé comme une trahison de la générosité d'autrui, ou comme une revendication insolente.

La recherche du travail, pour les plus âgées, s'avère également une occasion de discrimination pour les unes et une source de déception pour les autres. Beccaria Rolfi consacre un chapitre entier à sa réinsertion dans le monde professionnel, de retour à son poste d'institutrice de l'école primaire. Nous pouvons citer un seul passage de ce long témoignage dramatique et extraordinaire, qui n'a pas fini de nous donner de la matière à réfléchir. Les préfets sont méfiants et n'apprécient guère le passé *louche* de leur enseignante. Les informations circulent d'ailleurs très vite et la jeune fille, de par son expérience concentrationnaire, est taxée de « communiste » – le mot étant prononcé comme une injure – et de femme immorale. Elle supporte les ragots derrière son dos, ainsi que

les mauvaises langues toujours prêtes à l'accuser injustement. Voilà à quel point il est facile de manipuler la réalité et de renverser la situation.

La déportation dans le camp de Ravensbrück, loin de lui octroyer des privilèges et de susciter une attitude compatissante de la part d'autrui, constitue en revanche une tache indélébile dans la carrière, dont elle ne peut plus se débarrasser.

2. La curiosité morbide pour le viol

Parmi les indifférents et les sceptiques, il y a des gens qui souhaitent savoir ce que les rescapées ont enduré, et posent des questions. Les anciennes déportées, désireuses de parler, se montrent disponibles et répondent aux questions. Toutefois, cela ne se passe pas comme elles le pensent et elles se rendent compte très vite que les interlocuteurs n'ont pas envie d'écouter, mais ils souhaitent en revanche connaître des détails spécifiques. C'est comme s'il y avait des choses qu'ils souhaitent entendre et, si elles n'arrivent pas, ils détournent aussitôt l'attention. « Beaucoup nous assommaient de questions indiscrettes sur ce que nous avons vécu » (Veil, 2007, p. 96). Très vite, dans le récit des souffrances fait à la famille, à l'entourage, aux collègues, la question du viol est posée. Elle revient avec une fréquence remarquable dans tous les récits au féminin, au point qu'elle s'impose à notre discours comme une évidence incontournable. Commençons par le témoignage sur Auschwitz de Bergamasco, qui, sans doute, figure parmi les plus simples et les plus spontanés du corpus italien :

Et de plus, les sœurs Manzano, qu'est-ce qu'elles m'ont demandé, lorsque je pesais trente-quatre kilos ? « Vous a-t-on violé ? Couchiez-vous avec les Allemands ? ».

Voilà ce que les gens du village disaient de nous. Ce fut le remerciement pour nos souffrances. Le cadeau qu'on nous a fait, à notre retour, était cette question : « Avez-vous été violées ? Est-ce qu'ils vous ont violées ? ».

Ceci est arrivé un peu à toutes les filles qui sont revenues.

(Bergamasco, 2005, p. 148)

En effet, les témoignages des femmes italiennes sont à l'unisson sur le sujet. La question du viol est d'autant plus blessante qu'elle est accompagnée d'une curiosité morbide qui dérange profondément. Elle est perçue comme désagréable par les rescapées des camps, non parce

qu'elle touche à un sujet intime et tabou, mais parce qu'elle néglige toutes les autres souffrances au profit de la seule qui semble intéresser les gens. La personne, victime historique, antifasciste persécutée, est réduite à sa nature de femme, de femelle, de proie de guerre. Son témoignage n'intéresse jamais personne, hormis ce détail scabreux qui pourrait y être contenu (mais ne l'est pas). Dès que la réponse du viol est négative, en effet, l'interlocuteur perd tout intérêt et n'a plus envie d'écouter le récit d'autres souffrances humaines.

Ils me posèrent encore une question qui devait avoir chatouillé leur curiosité dès le début de mon récit. « Mais les Allemands, oui, tu comprends, ne vous ont-ils pas... ne vous ont-ils pas utilisées ? Utiliser, je veux dire, comme on utilise les femmes [...] »

Comment devais-je répondre ? Me vexer ? C'étaient presque tous des paysans, et je connaissais bien la culture prédominante à l'époque, selon laquelle les femmes étaient toutes poulinières et bêtes de somme, respectées tant qu'elles étaient les femmes au foyer, la mère, les sœurs, tandis que les autres étaient toutes des putes potentielles. [...] Cette même question, après le retour, fit rage pendant des années, lorsque nous commençâmes à parler en public ».

(Beccaria Rolfi, 1996, pp. 20–21, ma traduction)

Le soupçon de viol résume bien les clichés contre les femmes et l'incompréhension profonde de leurs souffrances. La question dévoile une ignorance totale de la réalité meurtrière des camps, ou encore plus, elle confirme l'intention d'ignorer cette réalité, en réduisant le viol à la seule forme de violence possible. En même temps, la tournure presque rhétorique de la question semble justifier le viol comme étant un acte presque inévitable et routinier dans l'histoire des peuples et des guerres.

Ajoutons que l'attitude collective à l'égard de la violence sexuelle est imprégnée des valeurs sociales en vigueur, dans ces années 1950 qui précèdent la prise de conscience des droits des femmes. Faut-il le rappeler ? Pour la mentalité de l'époque, une femme violée est une femme perdue à jamais :

Très vite, maman m'a demandé à voix basse si j'avais été violée. Étais-je encore pure ? Bonne à marier ? C'était ça sa question. Cette fois je lui en ai voulu. Elle n'avait rien compris. Nous n'étions plus des femmes, plus des hommes, là-bas. Nous étions la sale race juive, des Stücke, des bêtes puantes. Ils ne nous mettaient nues que pour déterminer le moment de notre mise à mort.

(Loridan-Ivens, 2015, p. 45)

Marceline Loridan-Ivens explique très bien ici pourquoi sa mère n'a « rien compris ». Il n'empêche que la question semble être la seule chose qui compte aux yeux de sa mère. Et il en est ainsi pour la société. Peu importe ce que ces femmes ont véritablement vécu : même lorsque la question du viol demeure implicite, le soupçon suffit à jeter une ombre néfaste sur la moralité de la femme.

[Les dames de la Caritas] n'arrivaient pas à comprendre pourquoi une femme avait terminé en Allemagne. Les femmes honnêtes restent à la maison, élèvent des enfants, sont dévouées aux hommes, ou bien elles enseignent, elles brodent, elles font la cuisine. Puis, il y a *les autres*, et j'aurais pu être l'une de celles-là. Mieux vaut ne rien savoir, ne pas poser de questions.

(Beccaria Rolfi, 1996, p. 109, ma traduction)

Les commères, les voisins, les camarades, les paysans, les membres de la famille posent tous la même question à la femme qui revient de l'enfer des camps, sans se demander si cette curiosité est gênante pour elles et pourquoi. Mais c'est encore plus ahurissant, à mon sens, que la question morbide du viol s'insinue dans des situations officielles, les conférences, les tables rondes, les débats télévisés, ayant pour sujet le système concentrationnaire. Les femmes-témoins sont sollicitées, comme les hommes, par les médias et le système scolaire pour donner des conférences et participer aux tables rondes. Pour certaines d'entre elles, cela relève d'une véritable mission. Mais le public n'est pas toujours disposé à écouter et à comprendre : lorsqu'Edith Bruck est appelée « Madame Auschwitz » par une lycéenne distraite et maladroite (Bruck, 2004, p. 12), l'écrivaine accepte résignée ce surnom (malgré les excuses embarrassées de l'enseignante), car Auschwitz est effectivement entré dans son corps et l'a marquée à jamais, jusqu'à effacer son identité d'origine. C'est ce qu'elle thématise dans son essai intitulé de son nouveau nom, *Signora Auschwitz*, où elle fait le point sur toute une vie consacrée au témoignage.

Pour toutes les femmes engagées dans la mission de témoin, les nombreuses incompréhensions, les gaffes et les blessures infligées lors des apparitions officielles s'ajoutent à l'évocation pénible du souvenir – qui suffirait, à lui seul, à raviver la souffrance. Quant à la question morbide sur la violence sexuelle des camps, elle les poursuit, toujours et partout, même si elle est complètement déplacée :

(Bruck) : Le sexe dans le camp ! ça me semblait une question injurieuse, qui m'irritait, comme si l'interlocutrice n'avait rien compris du camp.

Au début, [...] quelques-unes pouvaient encore se souvenir d'avoir été une femme [...]. Mais après quelques semaines de faim inimaginable et de coups pour rien, on oubliait vite qu'on avait une paire de seins déjà vidés, le ventre creux, le pubis rasé et perdu sous la peau flasque recouvrant à peine nos os saillants.

(Bruck, 2004, p. 19, ma traduction)

Des témoins comme Edith Bruck et Lidia Beccaria Rolfi, très actives dans la divulgation du système concentrationnaire, ont accumulé assez de « savoir déporté » (Stern, 2004, p. 105) pour pouvoir réfléchir à ce sujet, qui prend une place importante dans leurs récits respectifs. Ainsi, par exemple, Lidia Beccaria Rolfi rappelle à quel point la question du viol faisait rage dans les médias. C'était une démarche médiatique normale, qui n'avait plus rien d'éthique, dont elle nous relate un seul épisode marquant :

Je me suis profondément offusquée cinquante ans après, pendant une émission inqualifiable en direct du journal télévisé de RAI2, lorsque la présentatrice impudente, devant des millions de téléspectateurs, m'a demandé : « Madame, parlez-moi de la violence subie par les femmes dans le camp... ». Et quand je lui ai aussitôt répondu : « Si vous faites allusion à la violence sexuelle, sachez que nous étions les esclaves de l'industrie allemande... », elle m'a ôté le microphone et le droit de réplique, car un discours d'esclavage par le travail est de loin moins intéressant qu'un récit de viol.

(Beccaria Rolfi, 1996, p. 21, ma traduction)

3. La compensation impossible. Absurdités du système bureaucratique

En Italie, les rescapés de la déportation peinent à se faire reconnaître par les institutions, quelles qu'elles soient, afin de recevoir une compensation, une carte, une reconnaissance. Ceux et celles qui ont milité dans les rangs de la Résistance en France peuvent obtenir une carte R.I.F. (réseaux et mouvements de résistance), ou une carte de déportée politique, avec éventuellement une pension d'État. Ce n'est pas une compensation absolue, mais une petite reconnaissance publique très importante. Malheureusement, cette reconnaissance bureaucratique

n'existe pas dans tous les pays. À cet égard, les différences entre la France et l'Italie sont assez frappantes et il est difficile de généraliser. En Italie, l'affiliation à l'A.N.P.I. (Associazione Nazionale Partigiani d'Italia) n'implique pas forcément de l'aide financière.

On peut tout de même affirmer que la reconnaissance officielle, même lorsqu'elle existe, est loin d'être évidente et automatique. Bien au contraire, la pension est difficilement accessible et demande toute une série de démarches bureaucratiques afin de prouver l'engagement militant, les circonstances de l'arrestation, les conditions et la durée de la déportation, l'état de santé (certificats médicaux à l'appui) et les séquelles physiques. On imagine à quel point il devait être pénible, pour ces personnes traumatisées, de rassembler la documentation nécessaire, et comment leurs efforts se transformaient souvent en un parcours de combattant. Plusieurs témoignages font état de ces tentatives d'obtenir une pension d'invalidité, tantôt vaines, tantôt réussies, mais toujours pénibles et absurdes.

En lisant *Le convoi du 24 janvier*, de Charlotte Delbo, on apprend que parmi les deux cent trente femmes du même *Transport* recensées par l'autrice – qui s'insère elle-même dans la liste – quarante-neuf ont survécu. Parmi celles-ci, seulement quelques-unes ont obtenu la reconnaissance institutionnelle, à savoir l'homologation dans le R.I.F., ou une médaille à la valeur. La recherche de Delbo, très précise et détaillée, mentionne cette reconnaissance officielle ou son absence à la fin de la section biographique consacrée à chaque ancienne déportée.

Souvent, Delbo fait état des tentatives échouées, de déceptions lors de démarches administratives difficiles et pénibles, en adoptant un ton cynique qui nous paraît très éloquent : « Comme elle ne faisait rien dans la Résistance, qu'elle a été arrêtée pour rien, le gouvernement a jugé qu'elle pouvait continuer à vivre de rien. » C'est le cas de Fernande Laurent, née Lieval, qui parvient quand même à obtenir sa « carte de déportée politique, invalide à cent pour cent, c'est-à-dire 330 F par mois par pension » (Delbo, 1965, p. 172).

Malgré le ton neutre et objectif qu'elle s'est imposé dans ce livre, Delbo demeure très polémique face au système. Nous percevons sa critique entre les lignes, ainsi que l'amertume des camarades interrogées afin de rassembler ces données. En effet, bien que *Le convoi du 24 janvier* ne soit pas un témoignage à part entière, son autrice a récolté les témoignages des autres femmes et des familles, dont l'écho résonne

encore dans ces histoires. Une femme déportée résistante mariée avec un déporté résistant, par exemple, percevait une pension réduite, car elle avait – disait-on – partagé les « risques » avec son mari (Delbo, 1965, p. 188). Une femme qui « ne faisait pas partie d'une organisation ou d'un réseau de résistance », avait beaucoup de peine à obtenir une carte de déportée résistante (Delbo, 1965, p. 143). En lisant le livre de Delbo, on a d'ailleurs l'impression que les médailles et les titres honorifiques sont octroyés presque plus facilement aux morts qu'aux survivants.

En Italie, la situation est encore plus dramatique. Les femmes qui reviennent de déportation sans avoir une famille qui les soutient, après les premières années de prise en charge par la Croix Rouge et les Associations juives de premier secours (pour les Juives), se retrouvent sans ressource, comme le cas d'Edith Bruck l'illustre bien. Son parcours est particulier, sans doute, car c'est une Juive hongroise, qui a élu domicile en Italie, après un long périple géographique et existentiel. Naturalisée italienne, elle choisit l'italien pour écrire son témoignage : seule une langue étrangère, « moins vraie » que sa langue maternelle, peut assurer la distance nécessaire pour parler d'Auschwitz. Après de nombreux livres d'inspiration autobiographique, Bruck a publié en 2004 sa remarquable *Lettera da Francoforte* (Bruck, 2004), encore inédite en français, qui raconte les démarches administratives introduites auprès de la Fondation allemande pour le remboursement des victimes de la Shoah.

Ce témoignage est d'emblée très différent des autres, car il se concentre sur un aspect de l'après-guerre que très peu de témoins ont décrit, celui des compensations financières octroyées aux survivants. Cette problématique ne rentre pas souvent dans le corpus du témoignage de déportation, parce qu'elle est sans doute considérée comme auxiliaire ou trop personnelle, soumise aux conditions de chaque pays et de sa situation politique. Il est ainsi d'autant plus étonnant que Bruck en fasse le sujet principal de son livre. L'autrice rend compte de la procédure administrative du début jusqu'à la fin : où obtenir les formulaires, comment introduire la demande, à quel guichet requérir les attestations, comment contourner l'obstacle des documents manquants, quand et où envoyer les documents requis, dans quel état d'esprit attendre, de longs mois, la réponse. L'attente fiévreuse de la réponse s'avère être particulièrement exténuante. La lettre *de* Francfort, bien plus importante et fatidique que la lettre à Francfort, devient petit à petit la véritable protagoniste de cette œuvre au carrefour entre le roman et l'essai.

Mais la phase la plus pénible demeure, pour Bruck, la découverte des formulaires, dont la tournure des phrases, les données techniques, les éléments à prendre en considération ravivent constamment d'anciennes blessures. Bruck transcrit l'entièreté de nombreux documents qu'elle traduit de l'allemand ou du hongrois pour le public italien. On y apprend notamment les conditions très strictes auxquelles il faut répondre afin d'être « éligible » :

En accord avec cette ligne [guide du gouvernement allemand] la recevabilité (de la compensation financière, évidemment) est limitée aux survivants de l'Holocauste qui sont en mesure de prouver qu'ils ont souffert :

- ◆ 6 mois ou plus d'emprisonnement dans un camp de concentration défini en tant que tel sur la base de l'accord avec la Loi Fédérale d'Indemnisation (BEC) ; ou bien
- ◆ 6 mois ou plus d'emprisonnement dans un camp de travail forcé pour Juifs, en accord avec la liste des lieux d'emprisonnement dressée par l'International Tracing Service (ITS) de la Croix Rouge ou en accord avec la liste approuvée le 1^{er} janvier 1999 par le Gouvernement Fédéral Allemand ; ou bien
- ◆ 18 mois ou plus d'emprisonnement dans un ghetto défini en tant que tel sur la base de l'accord avec BEG ; ou bien
- ◆ 18 mois ou plus de vie cachée dans une condition inhumaine sans aucun accès au monde extérieur ; ou bien
- ◆ 18 mois ou plus sous une fausse identité de ceux qui, au début de la persécution, avaient moins de dix-huit ans et étaient séparés de leur famille.

La recevabilité est ultérieurement limitée et appliquée à ceux :

- ◆ qui, jusqu'à présent, n'ont pas été compensés ou complètement remboursés avec / pas plus de 35.000 marks ; et
- ◆ qui vivent dans une situation économique défavorisée

La recevabilité n'est admissible qu'aux conditions citées ci-dessus.

(Bruck, 2004, p. 51, ma traduction)

Bruck, qui répond effectivement aux conditions requises, raconte son travail pour rassembler les pièces du dossier. La recherche de certains documents introuvables présente des difficultés majeures et expose la candidate à des situations pénibles et grotesques. Pendant la quête des preuves de son emprisonnement, elle revit son expérience tragique pas à pas ; elle replonge dans l'enfer d'Auschwitz où elle a perdu ses parents et son petit frère, cet enfer qu'elle n'a jamais oublié, certes, mais qui reprend

une force de réalité historique indéniable par le biais de cette bureaucratie précise et impitoyable.

Ce qui ne devait être qu'une simple formalité bureaucratique afin de percevoir une pension se fait, au fil des pages, une expérience douloureuse, traumatique, humiliante et pénible. Certaines requêtes du bureau de Francfort, qui arrivent toujours par courrier et commencent toutes par l'inévitable formule de politesse « *Sehr geehrte Frau* », sont indécentes dans leur absurdité, obscènes, car c'est bien d'Auschwitz, de la mort, de la souffrance dont il est question et ces formules en parlent comme on parlerait d'une demande de certificat ou d'une équivalence de diplôme. Ces lettres de Francfort atteignent un tel degré d'avilissement dans leur langage formel et conforme, leur besoin excessif de preuves de déportation, auquel s'ajoute une insistance avide de paperasses qui n'ont strictement rien à voir avec Auschwitz, (comme la déclaration des revenus du conjoint), que la femme s'en voit bouleversée et souffrante. Ajoutons que cela ne tient pas uniquement à la froideur distancée de l'écriture, car les rares contacts humains ne sont pas meilleurs, comme le montre cette visite à l'Ambassade de Hongrie pour obtenir l'acte de naissance :

Elle me tend une feuille que je n'avais pas encore aperçue dans sa main, la dépose sur la table et dit : « Écrivez prénom et nom. Lieu et date de naissance. Prénoms et noms de vos parents, d'où et où vous avez été déportés ».

« Auschwitz » je dis. « Auschwitz », je répète, pendant que j'écris, concentrée comme une écolière sous le regard sévère de l'institutrice. Elle s'en va, sans dire un mot.

Je finis d'écrire et je détourne immédiatement le regard des noms de mon père et de ma mère, car ils me font mal comme si je venais de les perdre à nouveau

(Bruck, 2004, p. 32, ma traduction).

Les démarches durent plusieurs années, les papiers demandés se multiplient, les visites médicales censées attester les séquelles physiques se succèdent. Bref, l'état de santé de la femme rescapée s'affaiblit, et sa motivation également. La protagoniste guette l'arrivée du courrier dans sa boîte aux lettres jusqu'à en être obsédée. Le mari, inquiet, lui interdit de poursuivre ces démarches, sans comprendre à quel point elles sont importantes, presque indispensables, pour elle, qui les poursuit en cachette, avec une amie qui l'accable à sa manière. Et voilà qu'à la fin de ce calvaire, la réponse arrive, enfin, mais négative : puisque les revenus du mari dépassent le seuil maximal admis, elle n'aura pas droit à la pension.

Le résultat de ces démarches, ironie ultime du sort, nous ramène au statut de la femme ancienne déportée dans la société de l'Après-guerre. En considérant qu'elle n'a pas le droit à la compensation financière, même si elle a souffert pendant « six mois au plus » à Auschwitz, lorsqu'elle avait 14 ans – et cette survie relève déjà d'un miracle qui n'est pas considéré dans les formulaires – cette réponse réduit une personne survivante d'Auschwitz au simple rôle d'épouse entretenue par son mari. Si la décision est compréhensible d'un point de vue financier, elle est mal formulée et humiliante car elle nie la souffrance passée, bien réelle, au profit d'un bien-être actuel et exclusivement présumé qui serait, de surcroît, totalement passif. Ce verdict bureaucratique, tombant après une procédure d'une vingtaine d'années, semble balancer d'un seul coup toutes les questions de principe et les désirs légitimes de revanche d'une rescapée du camp. Au contraire, il ranime une fois pour toutes les doutes, les souffrances, les humiliations qui caractérisent une femme laissée seule face aux difficultés d'intégration et de reconnaissance, dans une société qui ne peut pas, ne veut pas comprendre et qui finit par la rejeter.

Bibliographie

- Beccaria Rolfi, Lidia, 1996. *L'esile filo della memoria. Ravensbrück, 1945 : un drammatico ritorno alla libertà*, Torino, Einaudi.
- Bergamasco, Elvia, 2005. *Il cielo di cenere*, Portogruaro, Nuova Dimensione.
- BRUCK, Edith, 1998. *Chi ti ama così* (1958), Venezia, Marsilio.
- BRUCK, Edith, 2004. *Lettera da Francoforte*, Milano, Mondadori.
- BRUCK, Edith, 2014. *Signora Auschwitz. Il dono della parola*, Venezia, Marsilio.
- Bruck, Edith, 2017. *Qui t'aime ainsi*, trad. P. Amardeil, Paris, Kimé.
- Buber-Neumann, Margarete, 1985. *Als Gefangene bei Stalin und Hitler*, Stuttgart, Seewald.
- Buber-Neumann, Margarete, 1988. *Déportée à Ravensbrück*, trad. A. Brossat, Paris, Seuil.
- Cziborra, Pascal, 2010. *Frauen im KZ. Möglichkeiten und Grenzen der historischen Forschung am Beispiel des KZ Flossenbürg und seiner Außenlager*, Bielefeld, Lorbeer.
- Delbo, Charlotte, 1965. *Le convoi du 24 janvier*, Paris, Éditions de Minuit.

- Delbo, Charlotte, 1970–1971. *Auschwitz et après. Aucun de nous ne reviendra/ Une connaissance inutile/Mesure de nos jours*, Paris, Éditions de Minuit.
- Helm, Sarah, 2015. *Si c'est une femme. Vie et mort à Ravensbrück*, Paris, Calmann-Lévy.
- Levi, Primo, 1993. « Préface », in Millu, Liana, *La fumée de Birkenau* (1947), Paris, Cerf.
- Loridan-Ivens, Marceline, 2015. *Et tu n'es pas revenu*, Paris, Grasset.
- Millu, Liana, 1986. *Il fumo di Birkenau* (1947), Firenze, Giuntina.
- Millu, Liana, 1993. *La fumée de Birkenau* (1947), Paris, Cerf.
- PADOAN, Daniela, 2004. *Come una rana d'inverno*, Milano, Bompiani.
- Sonnino, Piera, 2006. *Questo è stato. Una famiglia italiana nei lager*, Milano, Il Saggiatore.
- Sonnino, Piera, 2008. *C'est arrivé. Une famille italienne dans les camps*, trad. P.-E. Dauzat, Paris, Armand Colin.
- Stern, Anne-Lise, 2004. *Le Savoir-Déporté. Camps, Histoire, Psychanalyse*, Paris, Seuil.
- Tillion, Germaine, 1997. *Ravensbrück*, Paris, Seuil.
- Veil, Simone, 2007. *Une vie*, Paris, Stock.